

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 1

Rubrik: Courrier : les enjeux de l'assurance maladie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les enjeux de l'assurance maladie

■ **L'annonce de l'augmentation des primes et les débats parlementaires sur la deuxième révision de la LAMal relancent les critiques. Il y a plusieurs acteurs, dont les intérêts diffèrent.**

Les caisses maladie appliquent la loi. Elles présentent des comptes à l'OFAS et constituent des provisions et des réserves. Une comptabilité analytique permettrait plus de transparence. L'organisation faïtière Santésuisse exige la suppression de la liberté de contracter et le système moniste pour le paiement des frais hospitaliers, demande une prime supplémentaire à partir de 50 ans et envisage la prise en charge des soins médicaux dans les EMS par les pouvoirs publics (...). Ces proposi-

tions visent à casser le libre choix du médecin, le système dual (caisses et canton) pour le financement des frais hospitaliers et la solidarité entre les jeunes et les vieux.

Les médecins font en général bien leur travail et nous avons un système de santé performant, mais il a un coût. Le système TAR-MED (nouveau tarif médical unifié) permettra certainement d'éviter des abus dans la facturation des honoraires. Les médecins jouent un rôle primordial dans les coûts de la santé. Ils ordonnent

les traitements à suivre et les médicaments à prendre.

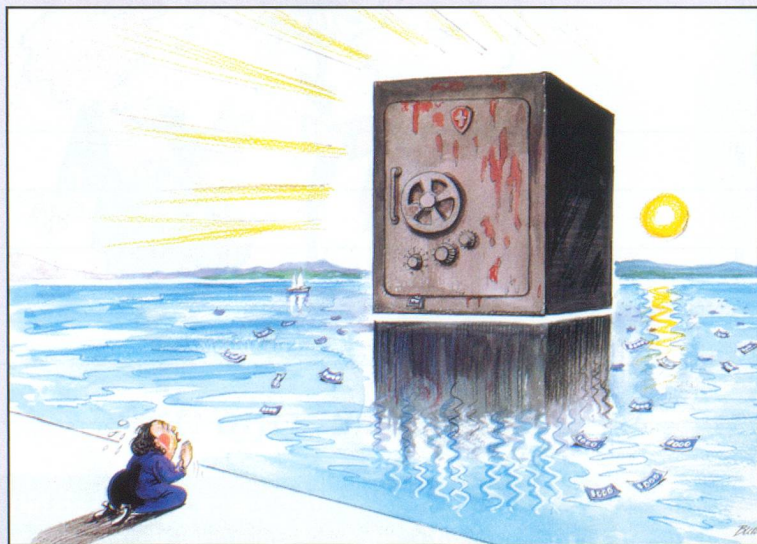
Les traitements hospitaliers. La planification hospitalière est en cours dans la plupart des cantons. La nouvelle ordonnance OCP sur le calcul des coûts et le classement des prestations fixe des conditions cadres unifiées pour la tenue de la comptabilité analytique. Il en résultera une plus grande transparence des coûts, qui permettra d'établir un budget global. Mais la tendance actuelle d'hospitaliser les patients le moins longtemps possible provoque un déplacement des frais sur les traitements

ambulatoires et un pourcentage élevé de réhospitalisation.

Les médicaments. Le nouveau système de rémunération des pharmaciens basé sur les prestations n'a pas beaucoup changé la situation. Les prix surfaits découlent d'un défaut de concurrence et sont payés par les consommateurs, qui partagent docilement le souci du maintien de la place de l'industrie pharmaceutique suisse.

Le financement de l'assurance maladie. La Suisse est le seul pays européen à avoir une assurance maladie de base obligatoire gérée par des caisses

Expo.02: suite et fin



Dessin tiré de Burki 02, Editions 24 heures

Le premier paragraphe de l'article sur l'héritage d'Expo.02, paru en novembre, m'a fait bondir. Comment pouvez-vous avec une telle suffisance prétendre être le porte-parole du citoyen moyen. Je suis un citoyen moyen, sur les arteplices, j'ai côtoyé de nombreux citoyens moyens, visité tous les pavillons, assisté à de nombreux spectacles et rencontré des gens souriants, aimables et heureux d'être là. Tout est éphémère. Que pèsent 1,6 milliard de francs répartis sur 38 ans (depuis l'Expo

de 1964), en regard de ceux dépensés pour Swis-sair, les banques cantonales genevoise et vaudoise et les milliards dépensés pour l'armée? (...) En conclusion, je suis heureux d'avoir passé un bel été aux Expos. Je tiens à féliciter et à remercier tous ceux qui y ont travaillé. Et pour le paiement, content, pas content, nous participerons tous!

Roland Corthésy,
Hauterive NE

maladie privées. C'est ce qui a amené la Conférence des directeurs de la santé des cantons romands et du Tessin à lancer l'étude d'une caisse unique publique. Les avantages sont évidents. Une caisse unique publique peut diminuer les provisions et surtout les réserves, pratiquer naturellement une compensation des gros risques et prélever des primes en fonction de la situation économique des assurés.

Ces avantages permettraient de mieux maîtriser les coûts de la santé. Mais pour maintenir notre système de santé au niveau actuel, il faut compter malgré tout sur une élévation continue des coûts. C'est pourquoi nous devons aussi faire un choix politique et admettre que la santé de la population devienne prioritaire dans nos dépenses en fonction de la progression du PIB.

*Gaston Sauterel,
président de la Fédération
fribourgeoise des retraités*

SOS Epilepsie

Suite à l'article sur l'épilepsie, paru dans le numéro d'octobre 2002, pouvez-vous signaler aux lecteurs de *Générations* que la *Fondation Eclipse*, Epilepsie Suisse romande, offre une permanence d'écoute et d'accueil et la possibilité de rejoindre un groupe d'entraide et d'échange. Les groupes se réunissent une fois par mois à Genève, Lausanne et Fribourg. Renseignements: Fondation Eclipse, case postale 51, 1001 Lausanne. Tél. 021 601 06 66 (les jeudis de 10 h à 14 h).

*Claire Besson,
Fondation Eclipse, Lausanne.*

Lectrice mauricienne

Je m'appelle Marie-Thérèse et j'ai 76 ans. Cela me ferait grand plaisir d'être une adhérente à votre magazine *Générations*. Je suis très seule et j'aimerais pouvoir échanger des idées, parler de tout et de rien avec des per-

sonnes âgées et même voyager. J'habite dans un très beau pays, l'île Maurice. Peut-être le connaissez-vous?

*Marie-Thérèse Kistnamah,
NHDC Complex, E01 Les Jasmins
Cité Atlee, Forest-Side,
île Maurice*

Rentes AVS: précision

Nous nous référons à la lettre de M. Pierre Berset, publiée dans votre numéro de novembre 2002 et tenons à apporter précision et rectification à ses affirmations dans sa lettre à M^{me} la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

En effet, si M. Berset s'était renseigné auprès de sa caisse AVS, il aurait appris que la rente qu'il reçoit entre le 7 et le 10 du mois concerne le mois en cours et non le mois précédent. Par ailleurs, l'art. 72 RAVS prescrit un paiement jusqu'au 20^e jour du mois. C'est donc du bon vouloir des caisses AVS que les prestations pour le mois en cours soient déjà versées avant le 10.

En conclusion, nous pensons utile de remémorer cette pratique du versement par avance des prestations AVS, qui ne saurait être remise en question.

*C. Grandjean, Président du
Groupe romand
des Gérants de Caisses AVS
professionnelles
et interprofessionnelles*

De nombreuses personnes nous ont envoyé des lettres de félicitation pour la nouvelle formule de *Générations*. Nous les publierons le mois prochain.

Votre avis!

Un article vous a fait réagir? Ecrivez à:
Générations, CP 2633,
1002 Lausanne

Sur notre site internet:
www.magazinegenerations.ch

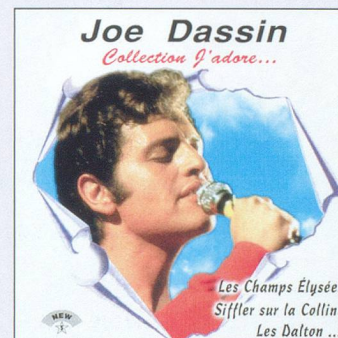
Les belles chansons

■ Voici, pour les abonnés, trois CD rétros qui réunissent des chansons inoubliables.

Joe Dassin

Retrouvez les plus célèbres chansons qui ont marqué leur époque. *Les Dalton*, *Comme la lune*, *La bande à Bonnot*, *Siffler sur la colline*, *Les Champs-Élysées*, etc.

Prix: Fr. 20.–
(+frais de port)



Enrico Macias

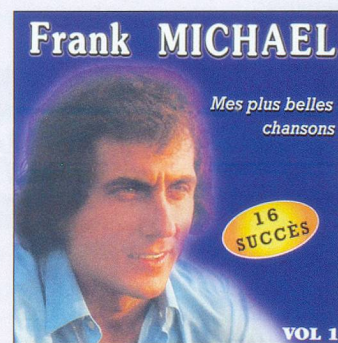
Les chansons d'Enrico Macias n'ont pas pris une ride. *Enfants de tous pays*, *Verte campagne*, *Paris, tu m'a pris dans tes bras*, *Les filles de mon pays*, etc.

Prix: Fr. 20.–
(+ frais de port)

Frank Michael

Ce chanteur a charmé plusieurs générations: *Ballade pour un je t'aime*, *On revient toujours*, *Je pense à vous*, *Dites-lui que je l'aime*, *Souviens-toi de ma chanson*, etc.

Prix: Fr. 20.–
(+ frais de port)



BULLETIN DE COMMANDE

Je commande

- _____ ex. CD de Joe Dassin, au prix de Fr. 20.– (+ frais de port)
- _____ ex. CD d'Enrico Macias, au prix de Fr. 20.– (+ frais de port)
- _____ ex. CD de Frank Michael, au prix de Fr. 20.– (+ frais de port)

Le mot clé figurant sur ma carte du Club est le suivant

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NP/Localité _____

Bulletin à retourner à *Générations*, case postale 2633, 1002 Lausanne